

Charte Graphique et d'utilisation de la marque **QUALISPORT**



Vous êtes QUALISPORT, dites-le !

Connu et reconnu par ses pairs, l'organisme vous offre une visibilité accrue auprès de vos clients. Alors exploitez l'image de marque QUALISPORT !

N'hésitez pas à afficher votre certificat et à utiliser l'ensemble des moyens de communication mis à votre disposition par QUALISPORT. Ces outils vous permettront de promouvoir vos activités, d'asseoir votre légitimité vis-à-vis de vos clients et partenaires.

Le présent document fixe les conditions dans lesquelles une structure qualifiée QUALISPORT peut utiliser la marque et le logotype de l'organisme. L'objet de la marque QUALISPORT étant de distinguer les entreprises ayant justifié du respect de certains critères d'organisation et de compétence pour une ou des activité(s) exercée(s).

Règles d'utilisation

Droit d'utilisation de la marque et du logotype

- **Être titulaire d'un certificat en cours de validité ;**
- **Ne pas utiliser la marque et le logotype QUALISPORT de façon équivoque** en ce qui concerne la portée des qualifications ou des certifications détenues,
- **Ne pas mettre le logotype à disposition de ses établissements secondaires** ou agences qui ne seraient pas qualifiés,
- **Se conformer, d'une manière générale aux exigences de QUALISPORT,**
- Le certificat de qualification étant délivré à une structure, la marque et le logotype QUALISPORT ne peuvent être utilisés individuellement par le personnel de cette structure, et notamment pas sur des documents individuels le concernant.

La marque et le logotype QUALISPORT, ayant fait l'objet d'un enregistrement à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), sont protégés de toute utilisation frauduleuse ou contraire aux exigences précédemment définies.

Toute utilisation de la marque et du logotype QUALISPORT, frauduleuse ou contraire aux règles définies, est passible de poursuites judiciaires et de dommages et intérêts sous astreinte.

Sous réserve de satisfaire aux conditions requises, le droit d'usage d'une marque distinctive est attribué à son demandeur pour une durée limitée de 24 mois (2 ans), correspondante à la durée d'un cycle de qualification.

Le droit d'usage pourra être reconduit, sous réserve du renouvellement et de maintien de la qualification.

Perte d'utilisation de la marque et du logotype QUALISPORT

Une structure doit cesser l'utilisation de la marque et du logotype QUALISPORT en cas de non-reconduction, non-renouvellement ou perte de son certificat de qualification.

La perte du certificat de qualification doit être suivie d'exécution immédiate et toutes dispositions doivent être prises dans un délai d'un mois (1 mois) pour faire disparaître la marque de tous documents ou supports.

Modalités d'utilisation

La marque et le logotype QUALISPORT peuvent être utilisés :

- sur les documents professionnels de la structure à qui a été délivrée un certificat de qualification (papier à en-tête, dépliants, ...) ;
- sur les documents promotionnels et annonces publicitaires faites par et pour cette structure.
- la structure qualifiée peut aussi faire figurer le logotype QUALISPORT accompagné de son numéro de certificat sur son site Internet. Elle a également la possibilité de créer un lien avec le site de l'organisme.

L'application du logo Qualisport sur vos supports de communication (papeterie, plaquettes, stands, etc.) permet de visualiser clairement la volonté d'exigence qualité de votre entreprise, critère demandé par les donneurs d'ordre publics et privés. Pensez-y !

Pour afficher les couleurs de QUALISPORT sur votre véhicule, vous pouvez commander des adhésifs auprès de QUALISPORT. N'hésitez pas, ils sont gratuits !



Logotype et références chromatiques

Le logo Qualisport, est une marque déposée avec des couleurs spécifiques précises.

Les conditions de reproduction du logotype QUALISPORT (couleur, taille et positionnement), dans ses différentes utilisations, sont définies dans la présente charte.

Le logotype QUALISPORT tel qu'il a été constitué ne peut être modifié, que ce soit en termes de typographie ou de proportions. L'identité visuelle repose aussi sur les couleurs du logo qui doivent être impérativement respectées et utilisées avec la plus grande rigueur. Le logotype et la signature doivent être impérativement conformes aux reproductions suivantes, ils ne peuvent être en aucun cas modifiés ni dissociés.

Logo

Impression
en une couleur
(Pantone)



Bleu
Pantone Reflex Blue

Impression
en 2 tons directs
(Pantone)



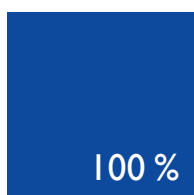
Vert
Pantone 375
Bleu
Pantone Reflex Blue

Impression en
Quadrichromie
(CMJN)

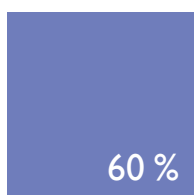


Vert
C43 M0 J79 N0
Bleu
C100 M72 J0 N6

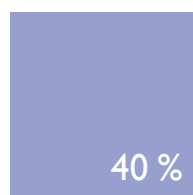
Couleurs



Bleu
Pantone Reflex Blue

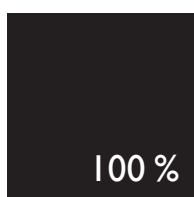


60 %

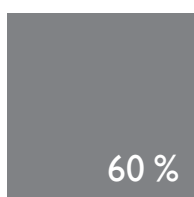


40 %

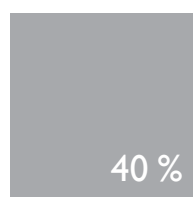
Impression noir et blanc



Noir



60 %



40 %

Impression en 2 tons directs (Pantone)



Bleu
Pantone Reflex Blue



Vert
Pantone 375

Impression en quadrichromie (CMJN)



Cyan	100 %
Magenta	72 %
Jaune	0 %
Noir	6 %



Cyan	43 %
Magenta	0 %
Jaune	79 %
Noir	0 %

Typographie et polices de caractères

La typo "Gill Sans" a été choisie par Qualisport pour sa clareté et sa lisibilité; elle est disponible dans 2 graisses présentées ci-dessous : normal et gras.

Gill sans
regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Gill sans
bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Autre utilisation autorisée :
Noir et Blanc



Les applications interdites

Le logotype QUALISPORT ne peut supporter aucune interprétation ou modification.

Le fond blanc n'est pas autorisé

Aucune autre couleur n'est autorisée en dehors du Bleu et Vert dont références au chapitre "Couleurs"



Qualisport

les seules qualifications spécifiques
aux métiers spécialisés Sport&Loisir.

Qualisport

*les qualifications concrétisent
les compétences techniques
d'entreprises spécialisées
performantes et fiables.*



53, rue de Lyon - 75012 Paris
Tél.: 01 53 33 84 90
contact@qualisport.fr
www.qualisport.fr